



COMMISSION NATIONALE DES JUGES DE FRANCE

**SECTION EXOTIQUES
PSITTACIDES**



**STANDARD
DE LA
PERRUCHE ONDULEE
DE POSTURE**

Melopsittacus undulatus

Anglais : *Budgerigar*

Allemand : *Wellensittich*

OPUSCULE GRATUIT A USAGE PEDAGOGIQUE

Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans autorisation écrite préalable du président de la
Commission Nationale des Juges de France.

Cette dernière se réserve le droit de modifier ce standard en fonction de l'évolution des élevages.

La Section Psittacidés de la Commission Nationale des Juges de France apporte un soin tout particulier à la rédaction et à la publication des standards dont elle a la charge. Tous les points traités sont concentrés sur un seul objectif : donner aux clubs et aux éleveurs une information précise et rigoureuse concourant à la qualité des oiseaux.

La Section Psittacidés espère avoir répondu à vos attentes de façon satisfaisante. Elle formule aussi l'espoir qu'il sera réservé un bon usage de ce standard. En vous remerciant pour votre confiance.

La Section Psittacidés

Cet opuscule est gratuit et disponible par téléchargement uniquement sur le site de l'Union Ornithologique de France : www.ornithologies.fr.

Nos recommandations pour protéger la nature :

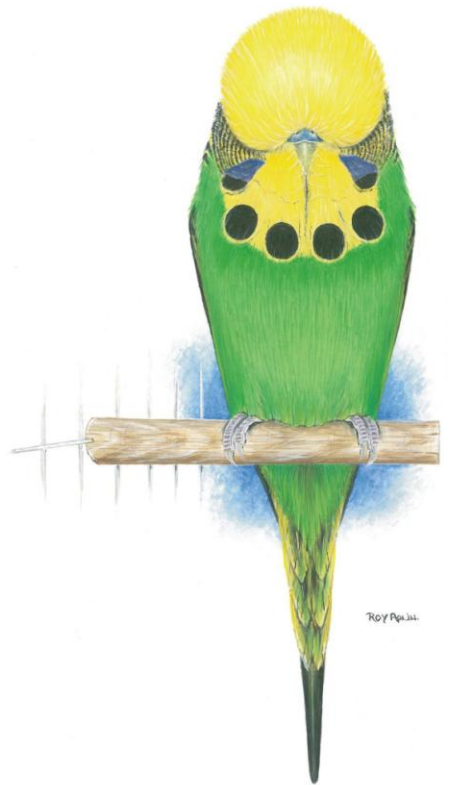
1. Imprimer cet opuscule uniquement si besoin est de travailler sur un support papier.
2. Imprimer en recto verso pour diminuer la consommation de papier.
3. Imprimer sur papier FSC

TABLE DES MATIERES

Sommaire

PREAMBULE	6
STANDARD DE LA PERRUCHE ONDULEE DE POSTURE	7
RESUME DU STANDARD	8
DEFAUTS ET DIRECTIVES POUR LE JUGEMENT	9
GENERALITES SUR LES DIFFERENTES CATEGORIES DE PERRUCHES ONDULEES	12
ECHELLE DECREISSANTE DES DIFFICULTES EN TAILLE ET TYPE	14
ECHELLE DES POINTS	15
ABREVIATIONS ET SIGNES	16
DETAILS PAR CLASSE	17
<i>NORMALES</i>	18
<i>NORMALES CINNAMONS</i>	19
<i>OPALINES CINNAMONS</i>	20
<i>OPALINES</i>	21
<i>DILUEES</i>	22
<i>AILES GRISES</i>	23
<i>AILES CLAIRES</i>	24
<i>LUTINOS – ALBINOS</i>	25
<i>AILES EN DENTELLES`</i>	26
<i>PIES RECESSIVES</i>	27
<i>PIES DOMINANTES (PIES AUSTRALIENNES)</i>	28
<i>PIES HOLLANDAISES</i>	29
<i>JAUNES ET BLANCHES AUX YEUX NOIRS</i>	30
<i>PERLEES</i>	31
<i>FALLOWS</i>	32
<i>CORPS CLAIRS DU TEXAS</i>	33





The Official WBO Pictorial Ideal

© WBO June 2008

PREAMBULE

Dès lors qu'une espèce animale est élevée en captivité de façon régulière, que les connaissances acquises et le savoir faire des éleveurs ont maîtrisé leurs reproductions depuis plusieurs générations, ladite espèce est en voie de domestication. Bien souvent chez les oiseaux, cette domestication se confirme par l'apparition de couleurs nouvelles que l'aviculture sait aujourd'hui parfaitement fixer et maintenir.

Si l'objectif premier d'un éleveur est bien de réussir la reproduction de ses oiseaux, que ce soit dans leur couleur originelle (le phénotype sauvage) ou celle de couleurs nouvelles (bien souvent des mutations), il existe un second objectif dont il ne faut pas négliger pour autant la portée : la qualité des sujets détenus en captivité.

Une absence de rigueur dans la sélection des oiseaux, notamment lorsqu'il s'agit de sujets mutés, conduit inmanquablement à la non qualité. Et celle-ci pourrait à terme provoquer des dégâts importants sur les souches captives d'une espèce : chétivité, tares héréditaires, manque de vitalité...

C'est pourquoi sont nées des manifestations ornithologiques comme les concours d'oiseaux de cages et de volières, dits aussi oiseaux de compagnie. Ces événementiels ont comme mérite de réunir plusieurs centaines ou milliers d'oiseaux classés selon leurs espèces et leurs couleurs. Un juge, qui a suivi une formation spécifique avant de pouvoir exercer, apprécie les sujets en compétition selon des critères précis définis dans un standard.

Le standard est le fruit d'une longue étude de la part de la Commission Nationale des Juges de France et a comme but de décrire l'image virtuelle et idéale de la qualité d'une espèce d'oiseau dans toutes les couleurs connues, pour autant que ces dernières soient bien consolidées en captivité et aient atteint un niveau qualitatif suffisant depuis plusieurs générations.

La publication d'un standard poursuit donc plusieurs buts : réfléchir sur un sujet idéal, faire évoluer cet idéal au fil de la progression des élevages, maintenir la qualité des souches captives, orienter les éleveurs dans la sélection de leurs sujets reproducteurs.

En France, la seule organisation reconnue pour publier des standards officiels est la Commission Nationale des Juges de France (C.N.J.F.), seul membre reconnu pour son pays par l'Organisation Mondiale des Juges (O.M.J.).

La Commission Nationale des Juges de France.
Section Psittacidés

Remerciements :

La Section Psittacidés de la CNJF remercient tout particulièrement l'Association Française de l'Ondulée qui a amené une contribution importante dans la préparation de ce standard.

STANDARD DE LA PERRUCHE ONDULEE DE POSTURE

Condition :

Elle est essentielle. Les oiseaux qui n'ont pas la condition seront exclus du jugement.

Type :

Puissant et trapu. Les formes du corps en courbes harmonieuses. Les épaules et le cou larges. Une ligne de dos droite, le corps tombant depuis l'arrière tête jusqu'au bout de la queue. Le buste élégamment arrondi. Tout l'oiseau compact sans pour cela être gras.

Taille :

24,5 cm du plus haut point de la tête à l'extrémité de la queue.

Ailes :

Serrées au corps, se rejoignant sur le croupion sans se croiser. Chaque aile devant présenter sept rémiges non cassées et bien développées. Doivent mesurer environ 12 cm de l'épaule à l'extrémité.

Queue :

Portée droite, dans le prolongement de l'axe du corps, lisse et entièrement développée. Ceci est également valable pour les deux longues plumes de la queue.

Maintien :

Calme et naturel, perché le corps faisant un angle de 60° avec l'axe horizontal.

Tête :

Grande, ronde et large; elle doit être symétrique sous tous les angles; la proéminence qui commence au-dessus de la cire de bec doit continuer en largeur et en hauteur en un axe gracieux sur la couronne jusqu'à la base arrière du crâne.

Bec :

Le plus petit possible, bien implanté dans la face, mandibule supérieure du bec passant sur la mandibule inférieure.

Œil :

Clair et Banc, placé, selon l'image idéale, à bonne distance du front, du sommet du crâne et de la nuque.

Cou :

Sous tous les angles plein et large.

Couleur :

Correspondant au descriptif du standard, pure, régulière et partout de la même nuance.

Masque et perles :

Masque d'une même nuance, bas et large, s'étendant du sommet de la tête jusqu'en dessous de la gorge, bien arrondi sur la poitrine et bien délimité. 6 perles régulières, grandes et si possible rondes, implantées dans les 1/3 bas du masque et espacées régulièrement, forment un collier complet. Les deux perles placées à l'extérieur partiellement recouvertes par les taches auriculaires. La couleur du masque, des perles et des taches auriculaires doivent être comme décrit dans le standard de la couleur.

Pattes et doigts :

Pattes fortes et droites, deux doigts vers l'avant et deux vers l'arrière, les ongles courbés d'égale manière, tenant fermement le perchoir. Couleur selon le descriptif de la variété.

Ondulations :

Correspondant aux descriptifs du standard pour les différentes couleurs, c'est-à-dire soit nets et bien marqués, bien délimités, soit dilués ou pas du tout présents.

RESUME DU STANDARD

- ✓ Front large et sans tache
- ✓ Tête ronde, large et haute
- ✓ Œil vif et bien centré
- ✓ Bec bien centré
- ✓ Perles rondes, grosses et bien espacées
- ✓ Masque large et bas
- ✓ Poitrine large et bien arrondie
- ✓ Ventre ni creux, ni proéminent
- ✓ Pattes et doigts tenant fermement le perchoir
- ✓ Cou et nuque courbés et bien remplis
- ✓ Dos le plus droit possible
- ✓ Ailes bien couplées mais non croisées
- ✓ Taille 24,5 cm
- ✓ Maintien 60° par rapport à l'horizontal

DEFAUTS ET DIRECTIVES POUR LE JUGEMENT

Conditions d'exposition :

La condition est une exigence pour être présenté à une exposition. On entend par là, d'une manière générale, le bon état de santé et du plumage ainsi que la manière de se tenir sur le perchoir dans la cage d'exposition. C'est le résultat d'un entraînement préalable. Si ces qualités indispensables pour un oiseau de compétition laissent beaucoup à désirer, il doit être exclu.

A ranger dans cette catégorie : un plumage continuellement gonflé, dormir sur les deux pattes, une tendance exagérée à l'embonpoint ou le contraire, une gorge ressortant en pointe (amaigrissement prononcé), les plumes de l'anus collées, une blessure saignant beaucoup, des lacunes importantes dans le plumage, le manque par exemple des deux longues plumes de la queue, le manque de plus de deux perles (sauf pour les variétés qui n'en ont pas nécessairement), des plumes aux tuyaux sanguinolents, des endroits déplumés, enfin le moindre signe de pyodermite, champignons, croutes etc...

Dans cette catégorie entrent également les oiseaux qui se sont abimés le plumage dans leur cage, à force de trop s'agiter, et qui ne peuvent pas du tout ou seulement pour quelques secondes se tenir tranquilles sur le perchoir. Pour de moindres objections concernant la condition, on retire au moins deux points par défaut suivant ce qui est constaté quant au type, à la tenue, à la couleur, aux ondulations etc. Les jeunes oiseaux qui n'ont pas encore leur couleur-type sont à exclure. Manque de 1 à 2 perles = 2 points de déduction par perle.

Type :

Fort et trapu, les formes du corps en courbes harmonieuses ; les épaules et le cou larges ; une ligne de dos droite, le corps tombant depuis l'arrière-tête jusqu'au bout de la queue. Le buste également arrondi. Tout l'oiseau compact sans pour cela être gras. D'une manière générale, les proportions de toutes les parties du corps doivent s'accorder l'une et l'autre de manière équilibrée. Tout ce qui s'écarte de cette norme est à pénaliser, pour de petits défauts de 3 points au moins et pour des fautes importantes de 10 points et plus.

Longueur :

(Grandeur) Pour un oiseau trop ou pas assez grand, il convient de retirer 2 points par centimètre.

Ailes :

(Y compris leur position) Pour le manque de rémiges, 2 points par rémige sont à soustraire, pour des ailes froissées (condition), pendantes, trop montées croisées, au moins 3 points au total en moins.

Queue :

Il ne faut pas seulement considérer des queues cassées, tordues ou écartées, mais aussi les plumes trop longues. Ces dernières sont la plupart du temps reconnaissables à ce qu'elles pendent sous l'axe du corps. Il faut retirer de 2 à 5 points selon l'étendue du défaut. Pour l'absence d'une longue plume de queue, retirer 2 points.

Tenue :

La tenue idéale est illustrée par l'image-standard-idéale. Une mauvaise tenue est souvent uniquement due à la peur. Les défauts persistants sont par exemple ; (voir chercheur de défauts) un dos rond ou creux, une position des pattes dérivant de la normale etc. Les fautes de condition sont, par exemple, un manque de muscles pectoraux, fréquemment un corps trop lourd, gras, qui est comme posé sur le perchoir. Pour un tel défaut, retirer au moins 5 points, le buste trop arrondi en avant ne doit pas être pris pour de la graisse. Pour des oiseaux forts, l'angle, par rapport au perchoir, est pour cette raison plus petit. Lorsque de tels oiseaux se tiennent en parfaite position "de parade", l'angle devient plus grand. Ici, le juge doit se fier à son œil expérimenté d'éleveur.

Tête :

Elle est l'une des marques essentielles de la perruche ondulée de posture d'exposition ; c'est le plus difficile à réussir dans la forme et la grosseur souhaitées. Jusqu'à 10 points sont à retirer pour les petites têtes du type d'origine, avec des becs ressortant en avant ; 8 points pour des têtes encore trop petites mais déjà mieux proportionnées. Des défauts importants sont : des têtes trop minces ou trop plates, le manque d'un front bombe,

l'arrière-tête tombante, mais aussi trop creusée (ligne de la nuque incurvée, voir chercheur de défauts). Chacun de ces défauts exige le retrait de points. Les femelles ont un front plus plat mais plus arrondi sur les côtés.

Bec :

Un défaut fréquent est un bec trop avancé. Autres défauts : des coupures ou blessures au bec, blessures et dégénération de la membrane cireuse du nez, cette dernière également en ce qui concerne la couleur (voir chercheur de défauts). Retrait de points de 2 à 5. La position de repos du bec supérieur dans le bec inférieur au lieu d'être par dessus (mordant dessus) est un défaut qui conduit à la disqualification.

Yeux :

Ne peuvent entrer en compétition les perruches qui présentent des défauts dans les yeux, des blessures y compris maladies des paupières et du bord des yeux, pas plus que des couleurs anormales de l'œil ou dessin non conforme à la description modèle.

Cou :

Un cou trop étroit, comme étranglé, compte pour une faute. Retrait d'au moins 5 points.

Couleur :

Doit être conforme aux descriptions-modèles correspondantes. Les oiseaux de couleur vert olive, mauve, inos, violet et "ailes claires" sont ceux qui souffrent le plus de couleur défectueuse. Ceux qui en soulèvent le moins sont les gris-vert, gris et dilués à yeux noirs. En ce qui concerne les vert foncé et bleu foncé, et à cause du croisement répandu avec le facteur violet, une certaine latitude d'estimation est permise dans les nuances d'un oiseau à un autre, mais pas cependant sur un même oiseau.

La juste estimation des couleurs exige la connaissance de l'influence des conditions lumineuses changeantes sur les différentes couleurs. Le juge doit même à la limite pouvoir reconnaître exactement la couleur avec une lumière artificielle, étant donnée la participation croissante aux expositions et simultanément l'augmentation du manque de locaux appropriés. Ainsi la lumière jaune rehausse les couleurs des verts tandis qu'elle émousse les bleus. L'éclairage fluorescent fait la plupart du temps le contraire ; la lumière blanche neutre est encore la plus acceptable bien qu'elle "avale" le jaune des masques jaunes. La lumière naturelle du crépuscule rehausse le bleu jusqu'au violet et le violet jusqu'au lilas.

Sont considérés comme défauts essentiels, pour toutes les couleurs foncées, les nuances différentes sur le même individu (exemple : chez des vert-olive et mauve les flancs et le croupion d'une autre couleur, chez les opalines des queues trop pâles), des taches claires causées par des trous dans le plumage et qui par conséquent sont des défauts de condition. Beaucoup de lutinos présentent des reflets verdâtres, les albinos des reflets bleuâtres. Chez les "ailes claires" un défaut fréquent est le manque de contraste et chez les "Pies hollandaises" ainsi que chez les "Opalines" la couleur trop pâle, brouillée, sale.

Les exposants devraient connaître le barème des points à retirer pour ces défauts. Les juges sont tenus de posséder à fond cette gamme qui, suivant la couleur des différentes catégories, va de 10 à 35 points. Ainsi peut-il advenir qu'à une "Huppée" avec seulement 10 points-couleur, il soit retiré 4 ou au plus 5 points pour une couleur trop pâle, qu'à un "Lutino" avec 30 points-couleur, on lui retire de 15 points ; qu'à un oiseau "Normal" qui reçoit 15 points-couleur, 5 points au plus soient soustraits. Au contraire, on ne doit pas, si la totalité des points est bien méritée, retirer des points sous la rubrique "couleur" par principe ou par commodité.

Masque et perles :

Fréquemment, on constate des masques fendus qui, en même temps, sont la cause de perles irrégulièrement distantes, mais aussi des masques trop courts et étroits, sur lesquels des perles de la grosseur souhaitée ne trouvent pas suffisamment de place ou même sont placées en dehors du masque. Il est prescrit de retirer au moins 2 et jusqu'à 5 points pour des masques trop petits ou fendus.

Pour des masques défectueux et pour des perles manquants, chaque fois 2 points, alors que les points maximum respectifs (10 à 15 points) sont à considérer. Les perruches ondulées de posture de compétition doivent avoir des perles aussi rondes et grandes que possible. Des défauts souvent constatés sont des perles de différentes grosseurs et mal rangées, c'est-à-dire placées en dehors du rang, les unes sur les autres, à distance irrégulière l'une de l'autre. Par ailleurs, nous connaissons des cas de double collier de perles chez des sujets très bons. Il est permis d'enlever des perles supplémentaires pour autant que l'impression générale du masque et des perles n'en souffre pas. Des

dégradations, des trous dans le plumage etc. dus à un toilettage maladroit sont pénalisés par un retrait d'au moins 2 points.

Les taches auriculaires oblongues sont la plupart du temps irréprochables dans leur forme. Il faut faire attention à la couleur typique selon la description-modèle. Pour les masques et perles sans toutes les qualités standard requises ; 5 points en moins. Pour les Huppées et Pies australiennes, une adaptation est nécessaire.

Front :

Un front taché ou sale de manière quelconque compte pour le masque et entraîne un retrait supplémentaire de 2 à 8 points.

Pattes et doigts :

Fréquents défauts : position des pattes en « O », position défectueuse des doigts, ongles trop longs, enlever à la première position au moins 5 points. Un ongle manquant ainsi qu'une patte ou un doigt estropié excluent l'oiseau de la compétition. Veiller à une couleur de pattes conforme à la description-modèle.

Dessin :

Toutes les déviations ou différences par rapport à la description-modèle : dessin délayé, amplification indésirable, dessin délavé, décoloré et arrangement défectueux sont à pénaliser suivant les points maximum de la couleur (5-10) de 1 à 5 points, selon l'étendue de défaut. Lorsque l'on a seulement 5 points à disposition pour le dessin, ce qui est le cas pour la majorité des couleurs, on ne peut naturellement déduire que 1 - 3 points. L'opalinisation de l'oiseau normal est un défaut fréquent qui ne doit cependant être pénalisé que de 3 points au maximum.

GENERALITES SUR LES DIFFERENTES CATEGORIES DE PERRUCHES ONDULEES

Normales :

(Analogue pour Normales Cinnamon, Normales Ailes Grises, etc.)

Masque avec cou orné de 6 perles, également grandes, rondes, à la même distance l'une de l'autre, et parmi lesquelles les deux extérieures sont de chaque côté en partie recouvertes par des taches auriculaires oblongues. Couleur du corps régulière, ondulation sur la tête, les joues, le cou, le dos et les ailes.

Masques jaunes :

(Valable pour toutes les couleurs et dessins)

- a) Type 1 : Masque jaune et queue bordés de jaune. Mêmes caractéristiques pour « Masque jaune australien double facteur ».
- b) Au contraire du Type 1, l'ensemble du corps est recouvert d'un voile jaune.

Diluées en Jaune et Blanches :

Elles se présentent dans les nuances claires, moyennes et foncées. Il est exigé un corps de couleur nette, les ondulations et les perles sont éclaircies. Une suffusion bleutée ou verdâtre selon la série est acceptée.

Ailes Grises* :

La couleur du corps est diluée d'environ 50% par rapport à l'oiseau normal, les ondulations et les perles sont grises. Il est à noter qu'une suffusion brune est normale dans la série verte.

Lutinos / Albinos :

- Lutinos : Sur tout le corps, un jaune net et fort à l'exception des plumes, queue et taches auriculaires blanches. L'impureté du masque est à sanctionner.
- Albinos : Comme ci-dessus, mais avec une couleur de fond blanche. Les traces de suffusions sont à sanctionner.

Ailes claires* :

Le cou, le dos et les ailes présentent un dessin atténué.

Opalines :

(Valable pour Opaline cinnamon, Opaline ailes grises, etc.)

Masque avec cou orné de 6 perles, également grandes, rondes, à la même distance l'une de l'autre et parmi lesquelles les deux extérieures sont de chaque côté en partie recouvertes par des taches auriculaires oblongues.

Couleur du corps régulière. L'arrière de la tête, la nuque et le dos ne comportent pas de dessin d'ondulations. Les plumes des ailes sont ourlées de la même couleur que le corps. Des plumes foncées, avec des bords verts ou bleus plus larges que dans la catégorie "normale". Les plumes barrées de blanc sur le milieu (environ 1 - 2 cm de large) de sorte qu'il existe sur les côtés un "miroir d'ailes".

Les oiseaux présentant une couleur de fond sur les couvertures alaires sont acceptées (opalines splendides).

Pies récessives :

Le masque peut être orné par 0 - 6 perles rondes et régulières. Les dessins de l'oiseau sont répartis irrégulièrement en champs de différentes grandeurs sur le corps et les ailes, en partie dans la couleur de corps, en partie en jaune ou en blanc.

Répartition des couleurs :

- Ailes : 2/3 claires - 1/3 foncées.
- Corps - 1/2 clair - 1/2 foncé.

Les couleurs sont très distinctement délimitées.

Pies australiennes :

Masque avec cou orné de 6 perles également grandes, rondes, à la même distance l'une de l'autre, parmi lesquelles les deux extérieures sont de chaque côté en partie recouvertes par des taches auriculaires oblongues. Une tache sur

la nuque, plus ou moins grande, doit être présente. Les couleurs du dessous et du croupion sont disposées de manière diverse, partie de la couleur du corps, partie en jaune ou blanc. Répartition de la couleur d'environ 50 : 50. Séparation des couleurs bien délimitée.

Une tolérance est admise pour une rectrice sombre.

Perlées :

Masque avec cou orné de 6 perles, également distantes l'une de l'autre, grosses, rondes, à l'extérieur noires, éventuellement brunes, à l'intérieur -jaune ou blanc-. De chaque côté, les deux dernières perles sont en partie recouvertes par des taches auriculaires oblongues partiellement éclaircies de blanc. La couleur de fond du dessous du corps correspond à la couleur de fond de l'oiseau. Le dessin d'ondulations à la tête, aux joues, au cou, sur le dos et sur les ailes comprend des bandes nettement noires dans chaque plume, bordées au surplus de jaune ou de blanc extérieurement.

Pies hollandaises :

Masque avec cou orné de 6 perles, également distantes l'une de l'autre, grosses, rondes, les deux dernières, de chaque côté, sont en partie recouvertes par des taches auriculaires oblongues. Il doit exister sur la nuque une tache plus ou moins grande. Le masque en-dessous des perles peut s'étendre jusqu'à l'avant du buste. Les éclaircissements des ailes doivent être très distincts et symétriques de chaque côté. Les rémiges et les rectrices sont nettement éclaircies (jaune ou blanc).

Huppées* :

Chaque combinaison de couleur ou de dessin est possible en forme huppée. On différencie trois sortes de huppées :

- a. Huppe ronde :
Coiffe complètement formée, en forme de cercle, du milieu de la tête jusqu'à s'élargir jusqu'à la hauteur des yeux. Les yeux sont libres.
- b. Huppe demi-ronde :
Comme ci-dessus, cependant, seule la moitié avant de la coiffe est formée.
- c. Huppe pointue (plumeau) :
Formation de la huppe par des plumes dressées vers le haut, la forme ressemblant à celle des Perruches Calopsittes (*Nymphicus hollandicus*).

Remarque : Il n'est pas encore reconnu en Europe des variétés existantes et sélectionnées en tant que telles notamment l'hélicoptère avec l'équivalent d'un manteau des canaris frisés ou d'une rosace dans le dos.

Ailes en dentelles jaunes :

Masque jaune, orné de 6 perles, brunes claires, également grandes, rondes, à la même distance l'une de l'autre, et parmi lesquelles les deux extérieures sont en partie recouvertes par des taches auriculaires oblongues blanches ou nacrés. La couleur de fond est jaune bouton d'or. Les ondulations sur la tête, la nuque, le dos et les ailes sont brun clair sur fond jaune.

Ailes en dentelles blanches :

Semblable à la description ci-dessus, avec cependant le masque et la couleur de fond blanc.

Ailes en dentelles opalines

Les ailes en dentelles sont également acceptées en opaline. Pour ce qui concerne le dessin se référer à la description faite sous "opaline".

Masque jaune australien simple facteur :

Tout l'oiseau est recouvert d'un voile jaune très prononcé : ce qui fait qu'une ondulée grise à simple facteur -masque jaune australien- ressemble presque à un oiseau gris-vert et vert pour un oiseau bleu.

Masque jaune australien double facteur :

Pour l'oiseau à double facteur, le jaune ne se concentre que sur le masque et sur la bordure des rectrices.

Fallow normale* :

Le dessin ressemble à celui d'un oiseau normal. La couleur de corps est jaune ou blanche ; elle est recouverte d'un voile correspondant à la couleur de fond respective. Les ondulations sont brunes.

Fallow opaline* :

La fallow est également acceptée en opaline. Pour ce qui concerne le dessin, veuillez vous référer à la description faite sous "opaline".

Jaune et blanche à yeux noirs :

Elles ressemblent, pour ce qui concerne la couleur de fond, aux lutinos ou albinos. Elles ont des yeux noirs sans cercle oculaire. Les rémiges des jaunes à yeux noirs sont jaunes.

Perlées double facteur :

Les perlées double facteur sont des oiseaux entièrement jaunes ou blancs. Les pattes sont plus foncées que celle des jaunes et des blancs à yeux noirs. Des variations de la couleur de la cire, des yeux et des pattes peuvent apparaître lors de croisements avec des pies récessives.

Danois dominant :

Variété ressemblant globalement à la mutation perlée classique avec les spécificités suivantes :

- les ourlets nettement plus larges et plus mélanisés
- le bout du rachis mélanisé
- le centre de la plume grisé et non blanc
- les spots pleins et noirs

Ardoisé :

Variété ressemblant globalement au normal gris avec une couleur de corps gris bleuté soutenu avec des pattes gris rosé. Remarque : Il existe des ardoisés plus ou moins foncés probablement résultant de la combinaison avec les facteurs foncés et violets.

Corps clair :

Le croupion, la poitrine, les flancs et les parties inférieures sont jaunes ou blanches avec des suffusions vertes ou bleues selon la série. Le dessin est noir jais à l'exception des rémiges primaires qui sont gris perle.

Remarque :

- Le corps clair peut être combiné avec d'autres mutations ce qui peut rendre plus difficile sa reconnaissance notamment avec les dilutions.
- On trouve des Corps clairs dans les séries vertes et bleues ce qui comprend les gris et les gris vert.

Saddleback ou ensellée :

Cette variété, se caractérise par un dessin dorsal en forme de « V » gris clair.

** Ces mutations à hérédité récessive restant difficiles à travailler, une tolérance sera admise en taille et en type.*

ECHELLE DECROISSANTE DES DIFFICULTES EN TAILLE ET TYPE

Fallow > Huppé > Ailes claires > Ailes grises > Pie hollandaise > Pie danoise > Ardoisé > Danois dominant > Ensellé > Jaune et blanche à yeux noirs > Diluée > Ailes en dentelles > Lutino et Albino > Violet > Double facteur foncé (Olive et Mauve) > Opalines – Simple Facteur foncé – Cinnamon – Pie australienne – Perlée > Gris et Gris vert

ECHELLE DES POINTS

Echelle des points 1

Grandeur, forme, condition et harmonie	35 points
Grandeur et forme de la tête	20 points
Plumage et tenue des ailes	15 points
Couleur	10 points
Masque et spots	10 points
Dessin	10 points
Total	100 points

L'échelle des points 1 est valable pour toutes les mutations, à l'exception de :

- Lutinos, Albinos
- Jaunes à yeux noirs, Blancs à yeux noirs
- Perlées jaunes à double facteur, Perlées blancs à double facteur

Echelle des points 2

Grandeur, forme, condition et harmonie	35 points
Grandeur et forme de la tête	20 points
Plumage et tenue des ailes	15 points
Couleur	30 points
Total	100 points

L'échelle des points 2 n'est valable que pour :

- Lutinos, Albinos
- Jaunes à yeux noirs, Blancs à yeux noirs
- Perlées jaunes à double facteur, Perlées blancs à double facteur

ABREVIATIONS ET SIGNES

Abréviations et signes utilisés dans les pages suivantes :

g-v	=	gris-vert
j.b.o.	=	jaune bouton d'or
vio.	=	violet
op.	=	opaline
ci.	=	cinnamon
op. ci	=	opaline cinnamon
M.J. 1	=	masque jaune type 1
M.J. 2	=	masque jaune type 2
A.G.	=	ailes grises
A.C.	=	ailes claires
Dil.	=	diluée
A.D.	=	ailes en dentelle
P.A.	=	pie australienne
P.D.	=	pie danoise
P.H.	=	pie hollandaise
Perl.	=	perlée
Fal.	=	fallow
Y.N.	=	yeux noirs
*1	=	voilé de jaune
*2	=	ourlé de jaune
*3	=	y compris bleu - violet
*4	=	y compris mauve – violet
*5	=	dilué de 50% par rapport à la couleur de fond
*6	=	voilé de brun
*7	=	ourlé de noir

DETAILS PAR CLASSE

NORMALESPoints communs à toutes les Normales

Spots	noirs
Pattes	gris-bleu
Cire du bec	♂ bleue ♀ brune
Yeux	noirs avec cercle oculaire
Ondulations	noires

Couleur	Masque	Taches auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
Vert	j.b.o	violet	vert	bleu foncé	noir/vert
Bleu	blanc	violet	bleu	bleu foncé	noir/bleu
Gris-vert	j.b.o.	gris	gris-vert	noir	noir/vert
Gris	blanc	gris	gris	noir	noir/gris
Vert-foncé	j.b.o	violet	vert foncé	bleu foncé	noir/vert
Olive	j.b.o.	violet	olive	bleu foncé	noir/vert
Coblat *3	blanc	violet	cobalt	bleu foncé	noir/bleu
Violet	blanc	violet	violet	bleu foncé	noir/bleu
Mauve *4	blanc	violet	mauve	bleu foncé	noir/bleu
Bleu M.J.1	jaune	violet	bleu ou violet	bleu foncé *2	noir/bleu
Gris M. J. 1	jaune	gris	gris	noir *2	noir/gris
Bleu M. J. 2	jaune	violet	bleu *1 ou violet	bleu foncé *2	noir/bleu *1
Gris M. J. 2	jaune	gris	gris *1	noir *2	noir/gris *1

NORMALES CINNAMONSPoints communs à toutes les Normales Cinnamons :

Spots	bruns
Cire du bec	♂ bleue ♀ brune
Pattes	gris - brun
Yeux	brun foncé avec cercle oculaire
Ondulations	brunes

Couleur	Masque	Taches auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
Ci. vert	j.b.o.	violet	ci. vert	bleu *6	brun
Ci. bleu	blanc	violet	ci. bleu	bleu *6	brun
Ci. gris - vert	j.b.o.	gris	ci. gris - vert	noir *6	brun
Ci. gris	blanc	gris	ci. gris	noir *6	brun
Ci. vert foncé	j.b.o.	violet	ci. vert foncé	bleu *6	brun
Ci. olive	j.b.o.	violet	ci. olive	bleu *6	brun
Ci. cobalt *3	blanc	violet	ci. cobalt	bleu *6	brun
Ci. violet	blanc	violet	ci. violet	bleu *6	brun
Ci. mauve *4	blanc	violet	ci. mauve	bleu *6	brun
Ci. bleu M.J.1	jaune	violet	ci. bleu ou violet	bleu *6 + *2	brun
Ci. gris MJ.1	jaune	gris	ci. gris	noir *6 + *2	brun
Ci. bleu M.J.2	jaune	violet	ci. bleu *1 ou violet	bleu *6 + *2	brun *1
Ci. gris M.J.2	jaune	Gris	ci-gris *1	noir *6 + *2	brun *1

OPALINES CINNAMONSPoints communs à toutes les Opalines Cinnamons

Spots	bruns
Cire de bec	♂ bleu ♀ brune
Pattes	gris - brun
Yeux	brun foncé avec cercle oculaire
Ondulations	brunes

Couleur	Masque	Taches auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
Op.ci.vert	j.b.o	violet	ci.vert	bleu *6	brun
Op.ci.bleu	blanc	violet	ci.bleu	bleu *6	brun
Op.ci.gris-vert	j.b.o.	gris	ci.gris - vert	noir *6	brun
Op.ci.gris	blanc	gris	ci.gris	noir *6	brun
Op.ci.vert foncé	j.b.o	violet	ci.vert foncé	bleu *6	brun
Op.ci.olive	j.b.o.	violet	ci.olive	bleu *6	brun
Op.ci. cobalt*3	blanc	violet	ci.cobalt	bleu *6	brun
Op.ci.violet	blanc	violet	ci.violet	bleu *6	brun
Op.ci.mauve*4	blanc	violet	ci.mauve	bleu *6	brun
Op.ci.bleu M.J.1	jaune	violet	ci.bleu ou violet	bleu *6 + *2	brun
Op.ci.gris M.J.1	jaune	gris	ci.gris noir *6 + *2	brun	
Op.ci.bleu M.J.2	jaune	violet	ci.bleu *1 ou violet	bleu *6 + *2	brun *1
Op.ci.gris M.J.2	jaune	gris	ci.gris *1	noir *6 + *2	brun *1

Remarques :

Dessin d'opaline irrégulier sur les ailes, retirer jusqu'à 2 points. Dessin du dos des opalines à sanctionner de 1 à 3 points sous couleur.

OPALINESPoints communs à toutes les Opalines

Spots	noirs
Pattes	gris-bleu
Cire du bec	♂ bleue ♀ brune
Yeux	noirs avec cercle oculaire
Ondulations	noires

Couleur	Masque	Taches auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
Op. vert	j.b.o.	violet	vert	bleu foncé	noir & vert
Op. bleu	blanc	violet	bleu	bleu foncé	noir & bleu
Op. gris - vert	j.b.o.	gris	gris - vert	noir	noir & vert
Op. gris	blanc	gris	gris	noir	noir & gris
Op. vert foncé	j.b.o.	violet	vert foncé	bleu foncé	noir & vert
Op. Olive	j.b.o.	violet	olive	bleu foncé	noir & vert
Op. cobalt *3	blanc	violet	cobalt	bleu foncé	noir & bleu
Op. violet	blanc	violet	violet	bleu foncé	noir & bleu
Op. mauve *4	blanc	violet	mauve	bleu foncé	noir & bleu
Op. bleu M. J. 1	jaune	violet	bleu ou violet	bleu foncé *2 n	oir & bleu
Op. gris M. J. 1	jaune	gris	gris	noir *2	noir & gris
Op. bleu M. J. 2	jaune	violet	bleu *1 ou violet	bleu foncé *2	noir & bleu *1
Op. gris M. J. 2	jaune	gris	gris *1	noir *2	noir & gris *1

Remarques :

Dessin d'opaline irrégulier sur les ailes retirer jusqu'à 2 points. Dessin du dos des opalines à pénaliser de 1 à 3 points sous couleur. Ne pas pénaliser si la couleur des pennes, bleu foncé ou noir est seulement un peu plus claire.

DILUEES*(Normales, Opalines, Normales Cinnamons, Opalines Cinnamons)*Points communs à toutes les diluées :

Pattes	plus claires que les normales
Cire du bec	♂ bleue ♀ brune

Points communs à toutes les diluées <u>non</u> cinnamon		Points communs à toutes les diluées cinnamons	
Spots	gris pâle	Spots	brun clair
Ondulations	gris pâle	Ondulations	brun clair
Yeux	noirs avec cercle oculaire	Yeux	brun foncé avec cercle oculaire

Couleur	Masque	Taches Auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
Dil. vert	Jb.o.	bleu pâle	jaune	gris-jaune	gris-jaune
Dil. bleu	blanc.	bleu pâle	blanc	gris-blanc	gris-blanc
Dil. gris-vert	Jb.o.	gris pâle	jaune	gris-jaune	gris-jaune
Dil. gris	blanc.	gris pâle	blanc	gris-blanc	gris-blanc
Dil. bleu M.J1	jaune	bleu pâle	blanc	gris- blanc *2	gris-blanc
Dil. gris M.J1	jaune.	gris pâle	blanc	gris- blanc *2	gris-blanc
Dil. bleu M.J.2	jaune	bleu pâle	blanc *1	gris- blanc *2	gris- blanc *1
Dil. gris M.J.2	jaune	gris pâle	blanc *1	gris- blanc *2	gris- blanc *1

*Remarque :**A valeur égale, un oiseau sans reflet primera.*

AILES GRISES*(Normales ou Opalines)*Points communs à toutes les Ailes Grises

Spots	gris
Pattes	gris-bleu
Cire du bec	♂ bleue ♀ brune
Yeux	noirs avec cercle oculaire
Ondulations	grises

Couleur	Masque	Taches auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
A.G. vert	jaune	violet	vert *5	gris	gris
A.G. bleu	blanc	violet	bleu *5	gris	gris
A.G. gris-vert	jaune	gris	gris-vert *5	gris	gris
A.G. gris	blanc	gris	gris *5	gris	gris
A.G. bleu M.J.1	jaune	violet	bleu *5	gris *2	gris
A.G. gris M.J.1	jaune	gris	gris *5	gris *2	gris
A.G. bleu M.J.2	jaune	violet	bleu *5 + *1	gris *2	gris *1
A.G. gris M.J.2	jaune	gris	gris *5 + *1	gris *2	gris *1

Remarques

Les Ailes Grises de la série verte, qui, en raison de leur couleur de fond ou de leur dessin, ont un aspect brunâtre, ne seront pas pénalisées; (par exemple; Opaline). Pour un dessin brunâtre dans la série bleue, 1 ou 2 points en moins.

AILES CLAIRES*(Normales et Opalines)*Points communs à toutes les Ailes Claires

Spots	absent ou gris clair
Pattes	gris - bleu
Cire du bec	♂ bleue ♀ brune
Yeux	noirs avec cercle oculaire
Ondulations	aussi peu marquées que possible `

Couleur	Masque	Taches auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes	Pennes
A.C. vert	j.b.o	violet	vert	jaune - gris pâle	jaune (gris pâle)
A.C. bleu	blanc	violet	bleu	blanc - gris pâle	blanc (gris pâle)
A.C. gris - vert	j.b.o.	gris	gris - vert	jaune - gris pâle	jaune (gris pâle)
A.C. gris	blanc	gris	gris	blanc - gris pâle	blanc (gris pâle)
A.C. vert foncé	j.b.o.	violet	vert foncé	jaune -gris pâle	jaune (gris pâle)
A.C. olive	j.b.o.	violet	olive	jaune - gris pâle	jaune (gris pâle)
A.C. cobalt *3	blanc	violet	cobalt	blanc - gris pâle	blanc (gris pâle)
A.C. violet	blanc	violet	violet	blanc -gris pâle	blanc (gris pâle)
A.C. mauve *4	blanc	violet	mauve	blanc - gris pâle	blanc (gris pâle)
A.C. bleu M.J.1	jaune	violet	bleu ou violet	blanc - gris pâle *2	blanc (gris pâle)
A.C. gris M.J.1	jaune	gris	gris *1	blanc - gris pâle *2	blanc (gris pâle)
A.C. bleu N.J.2	jaune	violet	bleu*1 ou violet *1	blanc - gris pâle *2	blanc (gris pâle) *1
A.C. gris M.J.2	jaune	gris	gris *1	blanc - gris pâle *2	blanc (gris pâle) *1

Remarques

Coloration pas assez intensive, pénalité d'au moins 3 points. Dessin sur les ailes, pénalité pouvant atteindre 5 points. Ne sont pas admis en exposition les Ailes Claires dont les taches auriculaires ne correspondent pas à la couleur de fond.

LUTINOS – ALBINOS

Points communs à tous les Inos :

Pattes	couleur chair
Cire du bec	♂ rose ♀ brune
Yeux	rouges avec cercle oculaire
Taches auriculaires	blanches

Couleur	Masque	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
Lutinos	j.b.o	j.b.o.	blanc *1	blanc *1
Albinos	blanc	blanc	blanc	blanc
Albinos M.J.1	jaune	blanc	blanc *2	blanc
Albinos M.J.2	jaune	blanc *1	blanc *2	blanc *1

Remarque :

Plumes de la queue et pennes jaunes : pénaliser de 5 points

AILES EN DENTELLES `

(Normales et Opalines)

Points communs à toutes les Ailes en Dentelle.

Spots	bruns
Taches auriculaires	blanches (et nacrées)
Pattes	couleur chair
Yeux	rouges avec cercle oculaire.
Cire du bec	♂ rose ♀ brune
Ondulations	brunes

Couleur	Masque	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
A.D. jaunes	j.b.o.	j.b.o.	blanc *6	blanc *6
A.D. blanches	blanc	blanc	blanc *6	blanc *6
A.D. blanches M.J.1	jaune	blanc	blanc *6 + *2	blanc *6
A.D. blanches M.J.2	jaune blanc *1	blanc *6 + *2	blanc *6 + *1	

PIES RECESSIVES*(Normales, Opalines, Normales Cinnamons, Opalines Cinnamons)*Points communs à toutes les pies récessives :

Pattes	couleur chair
Cire du bec	♂ rose
	♀ brune

Points communs à toutes les pies récessives normales et opalines :

Spots	noirs
Ondulations	noires
Yeux	noirs sans cercle oculaire.

Points communs à toutes les pies récessives cinnamons et opalines cinnamons :

Spots	bruns
Ondulations	brunes
Yeux	bruns sans cercle oculaire

Couleur	Masque	Taches Auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
P.D. vert clair	j.b.o.	violet/blanc	vert/jaune	jaune	jaune
P.D. bleu-clair	blanc.	violet/blanc	bleu/blanc	blanc	blanc
P.D. gris-vert	j.b.o.	gris/blanc	gris vert/jaune	jaune	jaune
P.D. gris	blanc	gris/blanc	gris/blanc	blanc	blanc
P.D. vert foncé	j.b.o.	violet/blanc	vert foncé/jaune	jaune	jaune
P.D. olive	j.b.o.	violet/blanc	olive/jaune	jaune	jaune
P.D. cobalt *3	blanc	violet/blanc	cobalt/blanc	blanc	blanc
P.D. violet	blanc	violet/blanc	violet/blanc	blanc	blanc
P.D. mauve *4	blanc	violet/blanc	mauve/blanc	blanc	blanc
P.D. bleu M.J.1	jaune	violet/blanc	bleu/violet/blanc	blanc *2	blanc
P.D. gris M.J.1	jaune	gris/blanc	gris/blanc	blanc *2	blanc
P.D. bleu M.J.2	jaune	violet/blanc	bleu/violet/blanc *1	blanc *2	blanc *1
P.D. gris M.J.2	jaune	gris/blanc	gris/blanc *1	blanc *2	blanc *1

Remarque :*Les pennes et les plumes de la queue ourlées de gris ne seront pas pénalisées.*

Défauts à pénaliser :

1 plume de la queue sombre	= 1 point
2 plumes de la queue sombres	= 2 points
1 plume de la queue manquante	= 2 points
2 plumes de la queue manquantes	= non jugé
Pour chaque rémige manquante ou sombre	= 2 points

PIES DOMINANTES (PIES AUSTRALIENNES)*(Normales, Opalines, Normales cinnamons, Opalines cinnamons)*Points communs à toutes les pies australiennes :

Cire du bec	♂	bleu – bleu-rose
	♀	brune

Points communs à toutes les pies australiennes normales et opalines :

Spots	noirs
Yeux	bruns sans cercle oculaire
Pattes	gris-bleu ou tachetés
Ondulations	noires

Points communs à toutes les pies australiennes Cinnamons et opalines cinnamons :

Spots	bruns
Yeux	bruns avec cercle oculaire
Pattes	gris-brun ou tachetés
Ondulations	brunes

Couleur	Masque	Taches Auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes	Pennes de la queue
P.A vert clair	j.b.o	violet-blanc	vert clair/jaune	jaune	jaune
P.A. bleu clair	blanc	violet-blanc	bleu clair/blanc	blanc	blanc
P.A. gris-vert	j.b.o	gris-blanc	gris-vert/jaune	jaune	jaune
P.A. gris	blanc	gris-blanc	gris/blanc	blanc	blanc
P.A. vert foncé	j.b.o	violet-blanc	vert foncé/jaune	jaune	jaune
P.A. olive	j.b.o	violet-blanc	olive/jaune	jaune	jaune
P.A bleu foncé* 3	blanc	violet-blanc	bleu foncé/blanc	blanc	blanc
P.A. violet	blanc	violet-blanc	violet-blanc	blanc	blanc
P.A. mauve* 4	blanc	violet-blanc	mauve/blanc	blanc	blanc
P.A. bleu M.J. 1	jaune	violet-blanc	bleu ou violet/blanc	blanc *2	blanc
P.A. gris M.J. 1	jaune	gris-blanc	gris/blanc	blanc *2	blanc
P.A. bleu M.J. 2	jaune	violet-blanc	bleu ou violet/blanc *1	blanc *1	blanc *2
P.A. gris M.J. 2	jaune	gris-blanc	gris/blanc *1	blanc *2	blanc *1

Remarques : Pour des pennes sombres ou manquantes on retire :

1 longue plume de la queue sombre	=	2 points
2 longues plumes de la queue sombre	=	2 points
1 longue plume de la queue manquant	=	5 points
2 longues plume de la queue manquantes	=	exclusion

On retire également 2 points par rémige sombre.

PIES HOLLANDAISES

(Normales, Opalines, Normales cinnamons, Opalines cinnamons)

Points communs à toutes les pies australiennes :

Cire du bec	♂	bleu
	♀	brune

Points communs à toutes les Pies Hollandaises non Cinnamon

Pattes	gris brun tachetées
Ondulations	noires
Spots	noirs
Yeux	noirs avec cercle oculaire

Points communs à toutes les Pies Hollandaises Cinnamon

Pattes	gris brun tachetées
Ondulations	brunes
Spots	bruns
Yeux	bruns foncés avec cercle oculaire

Couleur	Masque	Taches Auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
P.H. vert	j.b.o.	Violet	vert ou vert/jaune	jaune	jaune
P.H. bleu	blanc	Violet	bleu ou bleu/blanc	blanc	blanc
P.H. gris vert	j.b.o.	Gris	g-v ou g-v/jaune	jaune	jaune
P.H. gris	blanc	Gris	gris ou gris/blanc	blanc	blanc
P.H. bleu M.J.1	jaune	Violet	bleu ou bleu/blanc	blanc *2	blanc
P.H. gris M.J.1	jaune	Gris	gris ou gris/blanc	blanc *2	blanc *1
P.H. bleu M.J.2	jaune	Violet	bleu ou bleu/blanc *1	blanc *2	blanc *1
P.H. gris M.J.2	jaune	Gris	gris ou gris/blanc *1	blanc *2	blanc *1

Remarque :

Aux couleurs de fond ci-dessus, peuvent s'ajouter 1 ou 2 facteurs foncés.

JAUNES ET BLANCHES AUX YEUX NOIRS

Points communs à toutes les jaunes et blanches aux yeux noirs

Pattes	couleur chair
Cire du bec	♂ rose ♀ brune
Spots	blancs
Yeux	noirs sans cercle oculaire

Couleur	Masque	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
Y.N. jaune	j.b.o.	j.b.o.	jaune	jaune
Y.N. blanc	blanc	blanc	blanc	blanc
Y.N. blanc M.J.1	jaune	blanc	blanc *2	blanc
Y.N. blanc M.J.2	jaune	blanc	blanc *2	blanc *1

PERLEES*(Normale, Opaline et Cinnamon)*Points communs à toutes les perlées :

Les perlées Opaline Cinnamon ne sont pas des oiseaux d'exposition.

Cire du bec ♂ bleue
 ♀ brunePoints communs à toutes les perlées non cinnamonPattes gris - bleu
Spots noirs et blancs ou jaunes à l'intérieur
Yeux noirs avec cercle oculaire
Ondulations jaunes ou blanches ourlées de noirPoints communs à toute les perlées CinnamonPattes gris - brun
Spots brun et blancs ou jaunes a l'intérieur
Yeux brun foncé avec cercle oculaire
Ondulations jaunes ou blanches ourlées de brun

Couleur	Masque	Taches auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
Perl. vert	j.b.o.	violet-blanc	vert	jaune	jaune *7
Perl. bleu	blanc	violet-blanc	bleu	blanc	blanc *7
Perl. gris - vert	j.b.o.	gris - blanc	gris - vert	jaune	jaune *7
Perl. gris	blanc	gris - blanc	gris	blanc	blanc *7
Perl. bleu M.J.1	jaune	violet - blanc	bleu	blanc *2	blanc *7
Perl. gris M.J.1	jaune	gris - blanc	gris	blanc *2	blanc *7
Perl. bleu MJ.2	jaune	violet- blanc	bleu *1	blanc *2	blanc *7 + *1
Perl. gris MJ.2	jaune	gris - blanc	gris *1	blanc *2	blanc *7 + *1

Remarque :

Lorsque les marques typiques des Perlées demeurent (bords des pennes et des spots), les Perlées Opalines avec mélanine diluée sont admises; Les Perlées de type normal et normal cinnamon avec marque d' "opalisation" seront pénalisées par rapport à l'oiseau normal.

FALLOWSPoints communs à toutes les Fallows

Spots	bruns
Yeux	rouges avec cercle oculaire (Fallow allemand) rouges sans cercle oculaire (Fallow anglais)
Pattes	couleur chair
Cire du bec	♂ rose ♀ brune
Ondulations	brunes

Couleur	Masque	Taches auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue	Pennes
Fal. vert	jaune	violet	jaune voilé vert	brun gris	brun gris
Fal.bleu	blanc	violet	blanc voilé bleu	brun gris	brun gris
Fal.gris-vert	jaune	gris	jaune voilé vert	brun gris	brun gris
Fal. gris	blanc	gris	blanc voilé gris	brun gris	brun gris
Falbleu M.J.1	jaune	violet	blanc voilé bleu	brun gris *2	brun gris
Falgris MJ.1	jaune	gris	blanc voilé gris	brun gris *2	brun gris I
M Fal.bleu M.J.2	jaune	violet	blanc voilé bleu *1	brun gris *2	brun gris *1
Falgris MJ.2	jaune	gris	blanc voilé gris *1	brun gris *2	brun gris *1

CORPS CLAIRS DU TEXASPoints communs à tous les les Corps Clairs en normales et opalines :

Pattes	couleur chair gris clair
Ondulations	noires
Spots	noirs
Yeux	noirs avec cercle oculaire
Pennes	de gris foncé à la base à gris clair aux extrémités
Couleur de cire	♂ bleu ♀ brun

Couleur	Masque	Taches auriculaires	Couleur de fond	Longues plumes de la queue
C.C. vert	jaune	violet	jaune très pâle	bleu
C.C. vert foncé	jaune	violet	jaune très pâle	bleu
C.C. olive	jaune	violet	jaune très pâle	bleu
C.C. gris vert	jaune	gris	jaune très pâle	noir
C.C bleu	blanc	violet	plus blanc possible	bleu
C.C cobalt	blanc	violet	plus blanc possible	bleu
C.C mauve	blanc	violet	plus blanc possible	bleu
C.C violet	blanc	violet	plus blanc possible	bleu
C.C gris	blanc	gris	plus blanc possible	noir

Nota : tous les masques jaunes sont admis.

Remarques :

Les corps clairs opalines ont une couleur de fond plus claire que les normales et le dessin est analogue à celui de la mutation opaline. En cas d'égalité, un oiseau à la couleur du corps plus pâle sera préféré. Les corps clairs masques jaunes sont, comme dans la mutation masque jaune, totalement ou partiellement teintés de jaune.

Points particuliers selon les séries de corps clair

Série verte	Série bleue
Corps clairs vert :	Corps clair bleu clair :
Couleur de fond jaune teinté de vert	Couleur de fond blanc teinté de bleu
Croupion vert pastel	croupion bleu pastel
Corps clairs vert foncé :	Corps clairs cobalt :
Comme ci-dessus mais plus foncé en dessin et en couleur	Comme ci-dessus mais plus foncé en dessin et en couleur
Corps clairs olive :	Corps clairs mauve :
Comme ci-dessus mais plus foncé en dessin et en couleur	Comme ci-dessus mais plus foncé en dessin et en couleur
Corps clairs gris vert	Corps clairs gris possible en gris-clair, moyen ou foncé
Couleur de fond jaune teinté de vert	couleur de fond blanc teinté de gris
Croupion pastel gris vert	croupion Gris
	Corps clairs violet
	Comme ci-dessus mais couleur de fond violet pâle